

*Le  
Lavandou*



Le Port

### **AVIS AUX USAGERS n° 3 / 2022**

Les usagers du port du LAVANDOU sont informés qu'en date du 08/08/2022 l'arrêté préfectoral DDTM/SEBIO/2022-65 déclare l'état d'alerte sécheresse sur la zone Nappe Giscle-Môle.

A ce titre le port du Lavandou est impacté et doit respecter les différentes restrictions liées à l'état d'alerte qui sont énumérées dans l'arrêté ci-joint.

Merci par avance de votre compréhension.

Vincent BERENGUIER  
Maître de Port